

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M2 120 ECTS
Mention :	DROIT DES AFFAIRES					
Parcours :	Juriste d'affaires internationales					
Volume horaire étudiant :	283 h	116h	h	h	h	399 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

« sous réserve des votes des conseils centraux de l'UB et de l'accréditation par le MESR à la rentrée 2017 »

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Sébastien MANCIAUX Maître de conférences ☎ 03.80.39.53.93 sebastien.manciaux@u-bourgogne.fr	Valérie MAILLY ☎ 03.80.39.53.85 valerie.maily@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Droit et Sciences Economique et Politique

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Le M2 Juriste d'affaires internationales offre une formation de haut niveau et reconnue en droit des affaires dans ses dimensions européenne et internationale. Il prépare aux différentes carrières juridiques liées aux affaires internationales. Les techniques juridiques des affaires et l'environnement du commerce international sont abordés sous un angle pratique : les étudiants se familiarisent et approfondissent ces techniques et cet environnement grâce à des mises en situation (négociation, rédaction de contrats, résolution de cas pratiques), afin de les préparer à la vie professionnelle

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Secteurs d'activités

- services juridiques d'entreprises (multinationales, PME) en France et à l'étranger
- cabinets d'avocats d'affaires
- banques
- assurances (sociétés d'assurances, courtage, réassurance)
- organisations internationales
- cabinets d'audit
- établissements financiers
- secteur boursier
- chambres de commerce et d'industrie

Types d'emplois accessibles :

- Juriste d'entreprise
- Directeur juridique
- Avocat d'affaires

- Consultant en cabinet d'avocats
- Juriste de banque
- Juriste d'assurances
- Juriste fiscaliste
- Consultant en entreprise
- Fonctionnaire international

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Vision d'ensemble du commerce international et Maîtrise de ses opérations et techniques juridiques principales. Capacité à être rapidement opérationnel en tant que juriste d'entreprise ou avocat en droit des affaires internationales. Autonomie, capacité d'initiative, adaptabilité.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Activités :

- Négocier et rédiger des contrats internes et internationaux
- Garantir et financer des transactions commerciales internes et internationales
- Elaborer des montages sociétaires, financiers et contractuels
- Préparer les dossiers contentieux (recherche des textes et de la jurisprudence française, étrangère, arbitrale ; préparation de notes de mémoires, etc.)
- Conseiller les clients
- Gérer un contentieux
- Réaliser des synthèses sur les normes applicables à l'entreprise et les mettre en œuvre
- Analyser les risques
- Manier l'articulation des règles de droit interne, européen et international applicables à l'entreprise

Compétences transversales :

- Exprimer par écrit ou oralement une problématique en français ou anglais (voire dans une autre langue)
- Développer des analyses approfondies sur une question relative au droit des affaires, sous un angle de droit européen ou de droit international
- S'adapter à la dimension pluridisciplinaire de l'activité
- Maîtriser la recherche juridique sur support papier et sur support informatique
- Travailler de manière autonome
- Travailler en équipe (avec des juristes comme avec des non-juristes)
- Animer des réunions de groupe

Poursuite d'études :

Certains étudiants passent l'examen d'avocats. D'autres étudiants font le choix de compléter leur formation par une année à l'étranger en particulier en Grande Bretagne (LLM, Anglia Ruskin University, Cambridge) ou aux Etats-Unis (LLM, Thomas Jefferson School of Law, San Diego). D'autres, enfin, complètent leur formation par un diplôme de Master 2 plus spécialisé (par exemple en droit de la propriété intellectuelle) ou par un MBA proposé par une école de commerce.

Modalités d'accès à l'année de formation :

Capacité d'accueil : 20 étudiants environ

■ sur sélection :

1ère année de Master ou Maîtrise en droit ; étudiants de grandes écoles avec cursus juridique ; MST trilingue ; étudiants étrangers titulaires de diplômes équivalents ; personnes bénéficiant de la formation continue ou professionnelle.

Critères d'admission :

- validation du M1 ;
- qualité du dossier universitaire : régularité ou progression des résultats, mention ;
- adéquation du parcours antérieur à la formation sollicitée : comme prérequis il est attendu de l'étudiant qu'il ait déjà suivi des cours de droit du commerce international, de droit international privé, de droit européen des affaires et qu'il ait un bon niveau en droit des contrats et droit des sociétés ;
- adéquation de la formation demandée au projet professionnel du candidat ;
- la maîtrise de l'anglais est nécessaire aussi bien pour les cours (certains cours et séminaires sont enseignés en anglais) qu'en raison même du but poursuivi par la formation ; la maîtrise d'une ou plusieurs autre(s) langue(s) est un plus ; une expérience professionnelle (stages, jobs étudiants/d'été) est un plus ;
- l'attrait pour l'international, la découverte des autres pays, cultures est nécessaire.

Procédure de sélection :

- période de constitution des dossiers : dates de recevabilité ;
- présélection par une commission pédagogique composée du directeur du Master en fonction ;
- audition des candidats présélectionnés par le directeur du Master, et si besoin par d'autres collègues pour constituer un ou plusieurs jurys : appréciation du savoir-être, de la motivation du candidat pour la formation sollicitée, de son projet professionnel...

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Maîtrise des aspects fondamentaux	Techniques sociétaires	20			20		CC, une des 2 matières tirée au sort			
	Techniques contractuelles	20			20					
	Droit de la propriété industrielle I	10			10		NE			
	Droit interne approfondi des contrats	10			10		NE			
	Droit des contrats spéciaux internationaux	10			10		NE			
	Ethique des affaires	10			10		NE			
TOTAL UE		80			80	6	CC		2	2

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal - NE : non évalué

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement des relations d'affaires internationales	Arbitrage international	20			20		CC+CT	1	1	2
	Droit international privé des contrats	20			20		CT (épreuve de synthèse portant sur les 3 matières de l'UE 2 en CT)	1		1
	Droit des investissements	20			20		CT	1		1
	Droit international économique	12			12		CC		1	1
	Préparation MOOT – Contrats internationaux	10			10		NE			
	Droit de la propriété industrielle II	10			10		CC		1	1
TOTAL UE		92			92	8		3	3	6

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Techniques contractuelles du commerce international	Droit des contrats internationaux	14			14		CC		1	
	Accord de transfert de technologie		16		16		NE			
	Accords de garantie		13		13		NE			
	Accords de recherche développement		8		8		NE			
	Contrat de travail à l'international		6		6		NE			
	Accords de distribution		7		7		NE			
TOTAL UE		14	50		64	4			1	1

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement d'une opération du commerce international	Droit fiscal interne	15			15		CC		1	1
	Droit fiscal international	15			15		CC		1	1
	Droit anglo-saxon	15			15		CC		1	1
	Principaux aspects d'une relation d'import-export		6		6		NE			
	Financement du		12		12		NE			

	commerce international									
	Assurances internationales		12			12		NE		
	Droit douanier		6			6		NE		
	Droit des transports		6			6		NE		
	Lutte contre le blanchiment de capitaux		6			6		NE		
	Compliance		6			6		NE		
	Groupements et consortiums		6			6		NE		
	Aspects pratiques de droit des sociétés		6			6		NE		
TOTAL UE			45	66		111	8			3 3

UE 5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Anglais	40		40		CC		2	
	Préparation à la recherche de stages	12		12		NE			
TOTAL UE		52		52	4			2	2

TOTAL S 3	283	116	399	30				14
------------------	------------	------------	------------	-----------	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Stage (d'une durée de 2 mois minimum à 6 mois maximum). Rédaction et soutenance d'un rapport de stage					CT			
TOTAL UE					30				8 (4+4)

TOTAL S4				30				8
-----------------	--	--	--	-----------	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

- épreuve écrite de 5h (contrôle terminal, CT) prenant la forme d'un cas pratique portant à titre principal sur les 3 matières de l'UE 2 identifiées en CT, les étudiants n'étant pas censés ignorer les matières suivies dans l'UE1.
- examens sous forme de contrôle continu (CC) pour certains autres enseignements (les séminaires assurés par les professionnels ne font pas l'objet d'une note, NE) : évaluation de travaux écrits et oraux présentés individuellement ou en groupe au choix de l'enseignant ;
- stage : de deux à six mois ; rédaction et soutenance du rapport de stage ;
- aucune session 2 (session de rattrapage) n'est prévue.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.